

A/TO: SERVICE URBANISME DE SIMIANE COLLONGUE/ARPE

COPIE/COPY: LLC

DE/FROM: Rosaria BERTUCCI

REF.: 4820017

DATE: 12 DECEMBRE 2009

*OBJET/
SUBJECT:* **C.R. ATELIER N° 6 « TRANSPORTS, DEPLACEMENTS ET STATIONNEMENT » DU 12 DECEMBRE 2009**

Intervenants :

M. BASSI: animateur
M. ARNAUD : co animateur

Participants:

Frédéric JAUFFRED: service urbanisme et environnement
Bernard COUVERT : SOGREAH Consultants

Déroulement de l'atelier :

- Accueil et préambule par M BASSI
- Présentation de la démarche Agenda 21 et introduction de l'atelier par SOGREAH Consultants,
- Présentation du déroulement de l'atelier et du thème « Transports, déplacements et stationnement ».

1. PREAMBULE

M.BASSI ouvre la séance.

Il précise les règles de fonctionnement de l'atelier et présente le thème abordé.

2. DEMARCHE AGENDA 21

Le bureau d'études SOGREAH fait un bref rappel sur la notion d'Agenda 21. Il s'agit d'un projet global et concret dont l'objectif est de mettre en œuvre progressivement et de manière pérenne le développement durable à l'échelle de la Commune. SOGREAH insiste également sur la dimension participative de l'agenda 21 : la population participe entièrement à cette démarche. **C'est la population de Simiane Collongue qui élabore son agenda 21.**

Simiane Collongue a engagé en même temps les 2 procédures d'élaboration de son Agenda 21 et de son Plan Local d'Urbanisme. SOGREAH précise que cette dernière démarche est beaucoup plus réglementée. L'apport de la population est important pour la réalisation du diagnostic de l'agenda 21 mais aussi pour celui du PLU.

SOGREAH rappelle les 4 phases d'un agenda 21 :

- élaboration du diagnostic,
- définition d'une stratégie décrivant les objectifs à court, moyen, et long termes, les méthodes et les moyens d'action proposés....
- Mise en œuvre d'un programme d'actions transversales,
- Mise en œuvre de ces actions, évaluation permanente et systématique des politiques menées et des actions engagées.

L'Agenda 21 ne se limite pas aux notions d'environnement ou de gestion de l'énergie mais également à l'épanouissement de l'être humain, à la solidarité entre territoires et entre générations...

Le thème de cet atelier, « **Transports, déplacement et stationnement** », fait partie du vaste champ de compétences que recouvre la notion de développement durable.

3. DEROULEMENT DE L'ATELIER

M BASSI commence par un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

Rappel des règles de déroulement de l'atelier et par là même de la charte de la concertation.

Rappel les règles de prise de parole, respect des différents points de vue.



Il ne s'agit pas à ce stade de la procédure d'apporter des réponses à des questions, ni de décider de telles ou telles actions, il s'agit de recueillir un maximum d'informations sur l'état existant du territoire en rapport avec la thématique de l'atelier.

Quatre questions sont posées aux participants : quels sont les atouts en matière transport que nous pouvons noter sur la Commune de Simiane quelles en sont les faiblesses ? Et quels sont les points forts en matière de stationnement et de circulation de la Commune ainsi que leurs points faibles ?

L'atelier s'est déroulé selon la méthode dite du MétaPlan : chaque participant dispose de plusieurs post-it (un par réponse) afin d'inscrire pour chaque question deux points forts/ deux points faibles.

Le but étant de consigner le ressenti de la population sur ces thématiques, de les faire participer à l'élaboration de l'Agenda 21 afin d'aboutir à un diagnostic exhaustif.

Bilan post it :

1- Qu'est ce qui selon vous constitue un atout sur la Commune en matière de transport et déplacement?

- ✚ Existence d'un réseau interne
- ✚ Existence d'une gare, voie ferrée
- ✚ Lien gare/ voie rapide
- ✚ Lien bus-autoroute
- ✚ Proximité de l'autoroute
- ✚ Espace suffisant pour créer des infrastructures
- ✚ Positionnement central entre Aix et Marseille : en théorie, potentiel de développement des moyens de transport avec les autres acteurs.
- ✚ Absence de gros camions notamment dans le centre ville malgré la structure centrale dans l'agglomération
- ✚ Diagnostic air / bruit de la Communauté du Pays d'Aix : la CPA a élaboré une cartographie du bruit et de la qualité de l'air → bonne connaissance de l'état actuel.
- ✚ Réseau DFCI (défense contre l'incendie)
- ✚ Organisation d'un transport scolaire

Conclusion « points forts » :

Ce qui ressort des points forts :

- un transport urbain existant
- existence d'une gare SNCF qui permet le lien entre Aix et Marseille
- capacité foncière pouvant diversifier les modes de transport (place suffisante)

2- - Qu'est ce qui selon vous constitue une faiblesse sur la Commune en matière de transport, déplacement ?

- ✚ Prix des Transports en Ccommuns (TC) trop élevé (SNCF et la ligne du Vallat), ce qui n'encourage pas leur utilisation
- ✚ Manque d'offre de transport : l'offre de transport n'est pas efficace, il manque des liaisons directes pour certaines destinations
- ✚ Absence de pistes cyclables
- ✚ Absence de plan de transport vers les bassins d'emploi (notamment vers Plan de Campagne ou Aix les Milles, la seule solution pour accéder à ces pôles est l'utilisation de la voiture).
- ✚ Etat des réseaux secondaires insuffisants : mauvais état des routes
- ✚ Correspondance pas adaptée entre la ligne du Vallat et la SNCF
- ✚ Réseau routier inadapté pour la circulation des piétons et des cyclistes, problème de sécurité
- ✚ Ligne du Vallat inadapté par rapport aux besoins, fréquentation quasi nulle
- ✚ Absence de déviation : obligation de passer par le centre pour accéder à la route de Mimet
- ✚ Densité de circulation routière → problématique bruit
- ✚ Desserte école et crèche majoritairement effectuée en voiture
- ✚ Enclavement des Hauts Quartiers : débat sur la nécessité de désenclaver
- ✚ Circulation difficile dans le village :
 - Tous les véhicules passent par le centre
 - Difficultés d'accès pour les PMR (personnes à mobilité réduite)
 - Problème de sécurité
 - Difficulté pour traverser la route de Gardanne
- ✚ Forte priorité interne à la voiture
- ✚ Inadéquation du réseau routier : 2 interprétations, soit il faut adapter le réseau aux véhicules, soit il faut adapter les usages au réseau
- ✚ Articulation nécessaire entre la planification et la logique de transport : Lien avec projet Bédouffe + avec l'urbanisation au niveau des hauts quartiers → requalification d'axes à intégrer dans la réflexion agenda 21
- ✚ Nuisance, bruit et problème de sécurité
- ✚ Nécessité d'avoir une vue d'ensemble sur les problèmes de circulation



- ✚ Lien avec le SCOT (exemple de la déviation de la route de Mimet sur Gardanne ou sur Simiane ?)
- ✚ Débat entre ce qui relève de la réflexion à l'échelle de la CPA, voire une échelle métropole Aix-Marseille, et ce qui relève de la Commune : ne pas minimiser ce qui peut être fait au niveau de la Commune
- ✚ Effet d'entraînement : une offre SNCF insuffisante → pas de bousculement des comportements ; utilisation piétons/ cycles → pas d'usage si pas d'offre.
- ✚ Capacité du parking SNCF insuffisante
- ✚ Covoiturage non abordé alors qu'il existe un point de covoiturage : par exemple en Rhône Alpes le covoiturage est organisé par les entreprises
- ✚ Nécessité de rappeler l'offre globale de transport (Communauté du Pays d'Aix, Conseil Général...). Rappel de l'existence du site « le Pilote » pour avoir toutes les informations concernant l'offre de transport.

Conclusion « points faibles » :

Ce qui ressort des points faibles :

- Une offre en transport en commun à revoir pour être adaptée à Simiane
- Des quartiers enclavés.
- Des infrastructures à revoir pour également les adapter aux simianais (création de pistes cyclables...)
- **Organisation des TC dans le village** : quid d'une possibilité de cheminement alternatif qui décongestionnerait le centre ville sans favoriser le développement de la circulation.



3- Atouts stationnement et circulation

- ✚ Offre en parking satisfaisante : présence de parkings en centre village, aux écoles, au collège, à la gare SNCF, au centre commercial du moulin, le long du Cours des Héros ...
- ✚ Sens de circulation agit sur le trafic : le sens unique réduit le transit venant des Communes voisines vers Simiane

Conclusion « points forts » :

Ce qui ressort des points forts :

- une offre satisfaisante en terme de capacité de places de parking

4- Faiblesse stationnement et circulation

Parking

Absence de parking à certains endroits de la Commune notamment à l'entrée du village afin d'éviter d'encombrer le centre.

Capacité du parking de la poste trop faible compte tenu de la fréquentation de l'établissement.

Sens de circulation du parking à côté de l'école primaire sur la rue Lambert pas aisé dans sa pratique, changer également l'entrée de ce parking.

Problème d'incivisme : stationnement abusif ou/et sauvage (sur les trottoirs, stationnement intempestif...)

Sens de circulation

Le plan de circulation actuel du centre ville double le trafic routier, donc double les risques d'accident, la pollution et le bruit.

Circulation difficile dans le centre ancien

Congestion complète à certaines heures des voies de circulation dans le village.

Flux de circulation

Réseau routier non adapté à l'important flux de voitures.

Topographie difficile dans le centre village constituant un goulet d'étranglement.

Trafic routier de « passage » important

Trafic important route de siège entraînant des nuisances importantes.

Circulation rue Manéra difficile

Le village ne dispose que d'un seul axe principal à sens unique, absence de voie de décharge pour éviter cet axe

Flux de circulation routière pour les écoles

Absence de pistes cyclables.

Infrastructure déplacement

Inadaptation de certaines structures : carrefours mal aménagés, calibrage réseau, signalisation

Non prise en compte du futur projet intergénérationnel du quartier Bédouffe dans la circulation du centre.

Route de Mimet trop étroite

Conclusion « points faibles » :

Ce qui ressort des points faibles :

- sens de circulation inadapté et flux important
- Des infrastructures à redéfinir
- Problématique des parkings